

Affiché le 4 juin 2026

## CONSEIL SYNDICAL SÉANCE DU 3 JUIN 2026

L'an deux mille vingt six, le mercredi trois juin, à 9h30,  
le Conseil syndical du syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
dans la salle Kléber Loustau, à l'hôtel du Département, à Blois,  
sous la présidence de Monsieur Daniel SANS CHAGRIN (doyen de séance) pour l'élection de la Présidente puis sous la présidence de madame Sylvie GINER.

### Élection de la Présidente du syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique

Sylvie GINER est élue Présidente du syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique.

### Élection des Vice-présidents du syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique

- Philippe GOUET pour le collège du territoire du Département de Loir-et-Cher,
- Delphine BENASSY pour le collège du territoire de la Région Centre-Val de Loire,
- Henry LEMAIGNEN pour le collège du territoire des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre du Loir-et-Cher,
- Daniel SANS-CHAGRIN pour le collège du territoire des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre d'Indre-et-Loire.

Sont élus Vice-présidents du syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique.

### Élection des membres du Bureau du syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique

- Mohamed MOULAY et Guillaume CREPIN (collège du territoire de la Région Centre-Val de Loire),
- Isabelle RAIMOND-PAVERO et Jocelyne COCHIN (Collège du territoire du Département d'Indre-et-Loire),
- Catherine LHÉRITIER et Jacques PAOLETTI (Collège du territoire du Département de Loir-et-Cher),
- Alain PROT et Anthony GUICHARD (Collège du territoire des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre du Loir-et-Cher),
- François BORNE et Laurent AUGRAS (Collège du territoire des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre d'Indre-et-Loire)

Sont élus membre du Bureau du syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique.